



Le mot de Madame le Maire

Ce bulletin clôture l'année 2011 et inaugure 2012. Il est une nouvelle fois l'occasion pour notre équipe de venir à votre rencontre, toujours avec grand plaisir, pour vous informer de nos actions passées ou à venir.

Certains travaux sont en cours de finalisation et nous verrons prochainement de nouveaux chantiers débiter. Malgré les

restrictions de l'Etat à tous les niveaux (dotations, subventions etc...) et un contexte économique difficile, nous allons tout mettre en œuvre afin de pouvoir réaliser nos projets sans que les services offerts par la collectivité n'en soient affectés.

Les festivités organisées tout au long de l'année 2011 ont permis de présen-

ver un lien social, et l'arrivée de nouvelles associations n'a fait que le renforcer.

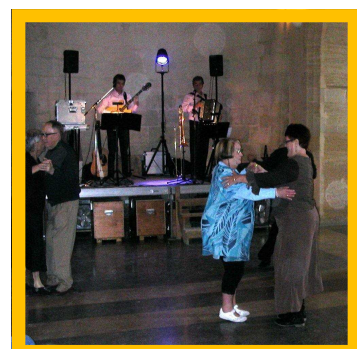
Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2012 en souhaitant que cette nouvelle année apporte santé, joie et prospérité pour vous et vos proches.

Nicole Laffon

La semaine Bleue, c'est bon pour le moral !

Cette année encore, du 17 au 23 octobre la semaine bleue a permis aux personnes de plus de 60 ans de se retrouver pour d'agréables moments de partage.

Elle s'est terminée par le thé dansant. Notre doyenne, Mme Léoni, a montré l'exemple en venant esquisser quelques pas de danse sur la chanson « C'est bon pour le moral ».



Les colis de Noël...

Les colis de Noël seront distribués par les membres du CCAS aux Saint-Hilairois de plus de 80 ans, le samedi 17 décembre 2011.

Certaines personnes étant hospitalisées, un colis de friandises leur sera expédié.



Travaux

La Tour de l'Horloge a retrouvé son lustre d'antan. La *Société Roussillon Provence* a réalisé la rénovation du bâti, la porte a été remplacée par la *Société Bourelly*.



Ces travaux ont été effectués pour un montant total de 41 129 € TTC (37 285 € de maçonnerie et 3 844 € de menuiserie), une subvention de 9 983

€ a été obtenue du FDE. Profitant des travaux, la Municipalité a fait installer une protection contre les pigeons. Les autres bâtiments communaux seront également équipés au fur et à mesure des travaux engagés.

Croix du chemin de la Fontaine

Les travaux de restauration de la croix située chemin de la Fontaine seront terminés pour Noël. Montant des travaux : *JME* 627,90 €, *Roussillon Provence* 627,90 €, *Girard* 334,88 €.

Eclairage public

Une consultation a été lancée pour la réalisation de l'éclairage public Chemin des Pins du garde et partie Nord du Chemin du Lavoir. La *Société SPIE* a été retenue pour un montant de 33 813,31 € TTC. Les travaux devraient être engagés début 2012.

Grand-rue

L'enfouissement des réseaux (téléphone, éclairage public et basse tension) est terminé. La réalisation de la voirie est retardée car la remise en état du réseau d'eau potable demandé par la SAUR n'a pas été budgétée par le Syndicat du Pont du Gard. Le changement des canalisations d'eau potable se fera donc dans le premier semestre 2012. Il en sera de même pour le chan-

gement des boîtes de raccordement des eaux usées par la SCAM. La voirie sera reprise à ce moment là par la *Société Lautier Moussac*.

Circulation et stationnement

Le projet présenté au Conseil Général pour étendre la « zone 30 » sur la départementale et améliorer la sécurité dans la traversée du village a été partiellement accepté. Une consultation est en cours pour la fourniture et la pose de panneaux de signalisation, de mobilier urbain et de signalisation horizontale (peinture au sol). Le montant estimé prévisionnel est de 26750 € TTC.

Une première subvention de 11 583 € et un accord ont été obtenus pour installer des ralentisseurs type « coussin berlinois » dans la zone du Bar. La demande de subvention complémentaire déposée en Préfecture a été refusée.

Les travaux prévus seront donc peut-être revus à la baisse mais l'essentiel du projet sera réalisé dans les 6 premiers mois de 2012.

Assainissement

Le schéma directeur d'assainissement a été réactualisé, ce dossier a été mené par la *Société CEREG* avec le *Cabinet RCI* en tant que maître d'œuvre.

Les conclusions de ce rapport définissent quelques reprises de branchements et/ou de regards et proposent quelques modifications du réseau d'eaux usées pour améliorer l'ensemble.

Des extensions du réseau ont été réalisées pour raccorder des particuliers en zone constructible. Coûts pour la commune : Chemin du Carreirol et Chemin d'Avignon : 13 173,68 € TTC, Chemin des Aires : 4 830,64 € TTC.

Auxquels s'ajoute la maîtrise d'œuvre : 4 664,40 € TTC.

Chemins et fossés

La Commission extra municipale n'a retenu cette année que la remise en état des chemins communaux de Peyreplantade, de la Carrière de Montfrin, du Moulin d'Aure, du Cabanis, des Bois (au-dessus de la croix de Martin) et devant la chapelle de la Clastre.

Montant des travaux : *Mazier* (faucardage)

4305,60 € , STB *Bachevalier* 7570,68 € , *Ibanez* 3549,73 €

Divers

Transport

Depuis octobre, pour se rendre à un rendez-vous médical ou à l'hôpital de Nîmes, Avignon ou Bagnols sur Cèze, les personnes de + de 65 ans ou en difficulté sociale peuvent profiter d'un transport en taxi à 1,50 € par personne et par trajet, le mardi et le jeudi de 8 h à 18 h.

Les inscriptions se font en Mairie (tél. : 04.66.37.28.25). La CCC du Pont du Gard prend ensuite contact avec les personnes pour convenir d'un rendez-vous avec le transporteur.

Ce projet a pour objectif d'apporter un service de proximité afin de réduire au maximum l'isolement au sein de la CCC du Pont du Gard.

Listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales se font jusqu'au 31 décembre 2011, en Mairie. Vous munir de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pôle emploi

La mission locale jeunes (pour les 16 à 25 ans) et le Pôle emploi vous reçoivent à Remoulins, au 1^{er} étage de la Mairie.

Le forum de l'emploi saisonnier aura lieu le 13 mars 2012, au Pont du Gard, de 9h à 13 h.

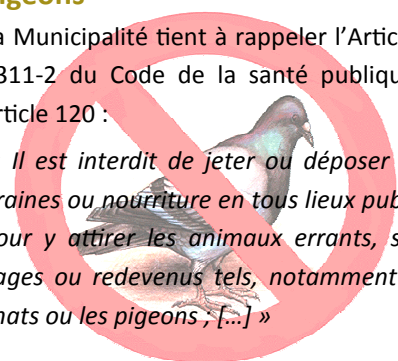
Police

La police intercommunale est joignable en cas d'urgence au 06.37.65.44.27

Pigeons

La Municipalité tient à rappeler l'Article L 1311-2 du Code de la santé publique - article 120 :

« Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; [...] »



La SCAM

Vous avez reçu dernièrement une facture à entête de la SCAM, qui est la société gérant les eaux usées pour la commune. Cette facture représente 2 ans et demi d'assainissement et nous comprenons que pour nombre d'entre vous la surprise a été désagréable, et plus encore en cette période.

Une petite explication s'impose afin d'éclaircir certains points et ainsi répondre aux nombreuses questions que vous avez pu vous poser.

Rappel des faits

L'adduction d'eau potable est gérée par le Syndicat Intercommunal d'Adduction Eau Potable (SIAEP), la partie technique par la SAUR. Jusqu'à fin 2008, c'est aussi la SAUR qui gérait les eaux usées pour le compte de la commune.

Le contrat d'affermage qui nous liait arrivant à son échéance (12 ans), nous avons, comme l'impose le Code des marchés publics, lancé un appel d'offres ouvert pour le renouvellement du contrat d'affermage. 3 sociétés y avaient répondu : la SAUR, la SDEI, et la SCAM. 2 d'entre elles, SAUR et SCAM satisfaisaient aux critères techniques que nous avons retenus (moyens matériels et humains, compétences techniques, rapidité d'intervention....).

Lors de l'ouverture des plis, c'est la SCAM qui nous avait fait la meilleure proposition financière, à savoir :

	Abonnement annuel	Prix au m ³
SAUR	35,00 €	0,500 €
SCAM	30,00 €	0,365 €
SDEI	35,00 €	0,554 €
SAUR 2008	34,53 €	0,383 €

Ce premier tableau fait apparaître que :

- les prix initiaux proposés par la SCAM sont déjà inférieurs à ceux pratiqués par la SAUR en 2008.
- les tarifs proposés par la SAUR sont majorés par rapport à ceux de 2008, de 16,5 % pour l'abonnement et de 30 % pour le prix du m³.

La SAUR insistant même sur le fait qu'elle perdra de l'argent pendant les quatre premières années en nous consentant ce tarif...

Le cabinet RCI chargé de la consultation nous a rendu son analyse des offres et nous a proposé de négocier avec la SAUR et la SCAM.

Les deux opérateurs furent de nouveau rencontrés et nous firent parvenir une nouvelle proposition modifiant le prix de l'abonnement annuel et le prix / m³, à savoir :

	Abonnement annuel	Prix au m ³
SAUR	27,00 €	0,240 €
SCAM	25,00 €	0,290 €
SAUR tarifs moyens pratiqués en :	1998 : 26,20 €	2000 : 0,295 €
	2008 : 34,53 €	2008 : 0,388 €

Ce deuxième tableau met en évidence la qualité de la négociation.

Il nous permet de nous rendre compte des tarifs élevés déjà pratiqués par la SAUR en 1998, ainsi que de l'augmentation de plus de 30 % de ses tarifs, sur la période 1998-2008.

Nous avons bien sur été interloqués par le « Grand Ecart » réalisé par la SAUR entre les 2 consultations, divisant son prix / m³ initial par 2, alors qu'ils nous disaient perdre de l'argent pendant quatre ans à un prix deux fois supérieur !!

Au final, pour une consommation annuelle de 100 m³, vous payez aujourd'hui 18,83 € de moins qu'avec la SAUR en 2008.

Il est en outre nécessaire de préciser :

- Que le prix du branchement d'abonné est de 900 € pour la SCAM contre 1350 € pour SAUR, soit 450 € de différence.
- Que l'hypothèse d'évolution du nombre d'abonnés et du volume global consommé, entre pour partie dans l'élaboration des tarifs. Cette hypothèse était largement sous évaluée par

la SAUR par rapport à celle de la SCAM, ce qui aurait impacté de façon plus importante notre facture d'assainissement compte tenu du nombre de nouveaux Saint Hilairois arrivés depuis 2009.

Compte tenu :

- des chiffres ci-dessus,
- de la franchise du discours tenu par la SCAM lors de la présentation de sa proposition initiale,
- des prix pratiqués jusqu'à ce jour par la SAUR du fait de sa position dominante,
- de la première proposition de la SAUR qui aurait abouti à une importante augmentation des tarifs si la SCAM n'avait pas soumissionné,
- de l'importance de la fluctuation de l'offre de la SAUR entre les deux consultations,
- des retours positifs que nous avons d'autres communes partenaires de la SCAM,

→ Le Conseil Municipal a choisi la SCAM à 9 voix contre 4 pour nouveau délégataire du service d'assainissement.

Vu l'importance de la facture qui porte sur 2 ans et demi d'assainissement, la SCAM s'est engagée à proposer des facilités de paiement aux personnes le désirant. Si toutefois vous rencontriez un problème vous pouvez venir en Mairie.

La SCAM assure une permanence tous les mercredis au 26 bis rue d'Avignon à Remoulins.

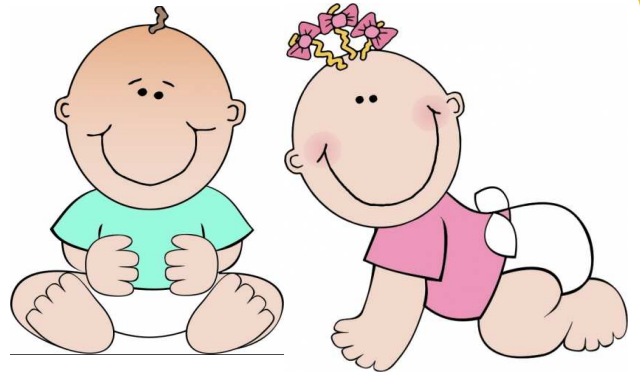
La SCAM tiendra une permanence le mercredi 21 décembre 2011 de 14h à 19h en Mairie afin de rencontrer les personnes contestant le montant de leur facture. Se munir des factures SAUR de la même période.



Etat civil

Naissances

- **Soan** Jean Servaes, le 29 juillet 2011 de Mme Weishaar Sandra et M. Servaes Jean-Christophe
- **Romane** Sarah Line Rose Borrel, le 5 août 2011 de Mme Constant Magali et M. Borrel Pierre
- **Anissa** Tagmi, le 6 septembre 2011 de Mme Dekhissi Jamila et M. Tagmi Abdelkader
- **Maëly** Gisèle Viviane Coulon, le 9 septembre 2011 de Mme Blavier Oriane et M. Coulon Denis
- **Wyatt** Gilles Maurice Darasse Buchet, le 5 octobre 2011 de Mme Buchet Coralie et M. Darasse Nicolas
- **Clara** Justine Hugues, le 26 octobre 2011 de Mme Valérie Plantin et M. Gérald Hugues
- **Lise** Aurore Godet, le 24 novembre 2011 de Mme Audrey Manresa et M. Sébastien Godet



Mariage

- Mme Séverine Sénéclauze et M. Roger Di-francescho, le 3 novembre 2011

Décès

- Mme Anna Convertini, le 12 juillet 2011
- M. Thomas Bennett, le 22 juillet 2011
- M. Gaston Combes, le 1er novembre 2011

Vie associative

Le réseau associatif sur notre commune s'étoffe, « *Le village de Sacha* », nouvelle association vient de voir le jour.

Elle vient rejoindre les nombreuses autres et ainsi vous proposer de nouvelles activités.

Déchetterie



Certains individus persistent à déposer des poubelles ménagères, cartons et autres déchets aux pieds des colonnes de tri.

Nous rappelons qu'il existe une déchetterie et que nos employés communaux font un ramassage des encombrants tous les 1er mercredis du mois et ce, GRATUITEMENT.

Personnel

Du fait du nombre croissant d'enfants inscrits à la cantine et à la garderie, une personne supplémentaire est nécessaire pour la surveillance et le service. De ce fait, à compter de janvier 2012, un contrat CAE de 20h/semaine sera créé. Cette personne aidera à la cantine et à la garderie pendant les semaines scolaires ; en dehors de celles-ci, elle viendra en aide à la voirie.

Ecole

Compte tenu de l'évolution de la démographie de la commune et de ses répercussions sur les effectifs scolaires, il devient impératif de rechercher les solutions pour recevoir les enfants à scolariser.

La municipalité sensibilisée à ce problème a déjà réalisé des aménagements dans l'école du village, mais le bâtiment devient trop exigu. Une réflexion a donc été engagée par la commission petite enfance, une consultation a été lancée en novembre pour retenir un assistant maître d'ouvrage ayant pour mission d'analyser les solutions possibles et de définir le projet d'une nouvelle école.

Retrouvez votre bulletin sur le Web !

www.sainthilairedozilhan.fr